Berenschot Belgium

Description de fonction

Organisation	:	PC 333
Service	:	Maintenance
Fonction	:	Contremaître Maintenance technique
Fonctions assimilées	:	Contremaître/ Chef technique
Code	:	18-A-FR
Date	:	Novembre 2010

1. PLACE DANS L'ORGANISATION

Dépend selon l'organisation du Responsable technique ou du Directeur technique qui rapporte respectivement au Directeur du service ou au Directeur général.
Dirige sur le plan opérationnel un petit groupe de collaborateurs de base pour la maintenance (4-9 ETP).

2. BUT

Planifier, organiser et suivre les activités techniques dans le parc afin d'assurer l'exécution efficace des activités techniques selon les règles de sécurité, le bon état de l'infrastructure et/ou des attractions du parc.

3. ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Dirige, forme et accompagne les collaborateurs.

- Planifie, organise et coordonne les activités techniques :
  - prend connaissance des activités à réaliser
  - établit le planning concernant l'exécution des activités
  - veille à la présence du matériel nécessaire et transmet en interne la commande de matériel, réceptionne la livraison et/ou la stocke
  - répartit les activités entre les collaborateurs et donne des explications
  - suit l'exécution correcte des activités et corrige si nécessaire

- Assiste ou soutient les collaborateurs lors de l'exécution des activités techniques, si nécessaire :
  - donne des conseils concernant l'exécution des activités
  - collabore sur le plan opérationnel à la construction des décors, à la menuiserie, aux travaux de polyester et de peinture, à la plomberie, aux

tâches de nettoyage, aux travaux d'entretien, de réparation et de dépannage de nature mécanique, électrique, hydraulique, ...

- Participe à une concertation concernant la préparation et l'exécution des activités, et s'occupe du reporting concernant les activités

4. CRITÈRES

4.1 Niveau des responsabilités

4.1.1 Influence

Est responsable :

- de la supervision, du suivi, de la formation et de l'encadrement de ses collaborateurs
- de la qualité et de la sécurité des activités techniques réalisées
- de l'ordre, de la propreté et du bon état de l'infrastructure et des attractions du parc d'attractions
- de la planification des activités techniques à réaliser et de la présence du matériel nécessaire
- du reporting concernant les activités techniques réalisées

4.1.2 Conséquences

- Une planification inefficace des activités peut entraîner un mécontentement des collaborateurs, une livraison tardive des travaux, une réparation tardive ou défectueuse des pannes, ce qui peut compromettre la sécurité des visiteurs ou des travailleurs, ...

Les conséquences sont visibles à court terme.

4.1.3 Aptitudes à diriger

- Dirige sur le plan opérationnel un petit groupe de collaborateurs de base pour la maintenance (4-9 ETP).

4.2 Connaissance et complexité

- Niveau secondaire supérieur ou expérience équivalente
- Expérience préalable de 3 à 5 ans
- Connaissance technique (électricité, mécanique, hydraulique, plomberie, travaux de peinture, menuiserie, construction de décors, ...)
- Connaissance des outils, du matériel et des produits (peinture, matériel de décoration, ...)
- Connaissance de l'infrastructure et des attractions
- Connaissance des règles de sécurité
- Connaissance de base des PC
- Connaissance des procédures et des règles de l'organisation
- Opérationnel après 6 à 12 mois

4.3 Résolution des problèmes et liberté d'action

4.3.1. Résolution de problèmes

- Planifier les activités compte tenu de la présence du matériel nécessaire, du volume de travail estimé ...
- Assurer à tout moment le respect de normes et des règles lors de l'exécution des activités techniques

4.3.2 Autonomie
- Est soumis aux règles de sécurité et aux procédures de l'organisation
- Fait appel au chef pour des questions financières et pour une concertation concernant des missions de travail spécifiques

4.4. Communication

4.4.1 Contacts internes
- A des contacts quotidiens avec la hiérarchie et avec sa propre équipe concernant la direction, l'organisation et le suivi des activités.
- A des contact quotidiens avec des responsables et des collaborateurs d'autres services concernant la planification et l'exécution des activités techniques

4.4.2 Contacts externes
- Et/ou a des contacts quotidiens avec des fournisseurs de matériel et avec des visiteurs pour l'échange d'informations

4.4.3 Langues étrangères
- --

4.5 Aptitudes spécifiques

- Maîtrise de ses réactions

4.6 Inconvénients

4.6.1 Poids
- Des charges doivent être soulevées chaque jour

4.6.2 Position
- Position fatigante de longue durée lors de l'exécution des activités techniques

4.6.3 Conditions de travail
- De temps en temps soumis à la pression de délais
- Peut être confronté, en fonction de la nature et du lieu des activités, à des changements des conditions atmosphériques, au bruit, à la saleté, ...

4.6.4 Risque personnel
- Risque minime de blessure physique (coupures, contusions, chutes, brûlures, ...)